



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 12 juin 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO PRÉSENTE DES MESURES LÉGISLATIVES POUR AMÉLIORER LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE DE L'ÉTAT EN CAS DE CATASTROPHE

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a présenté aujourd'hui des mesures législatives qui aideront l'État à coordonner sa préparation et sa réponse en cas de catastrophe. Les mesures législatives apporteront des mises à jour techniques aux lois actuelles en cas d'urgence, permettront à l'État d'accepter certains dons et cadeaux pour l'aider en cas d'urgence et favoriseront la mise en place du système d'alerte en cas d'urgence NY-Text.

« Après avoir essuyé trois tempêtes qui 'n'arrivent qu'une fois par siècle' au cours des deux dernières années, il est évident que New York doit se préparer à la nouvelle réalité météorologique à laquelle nous sommes confrontés, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Améliorer notre préparation et notre réponse aux catastrophes futures reste une priorité et ces mesures législatives marquent une importante étape dans nos efforts pour mieux protéger le public. »

Mise à jour des lois en cas d'incendie et autres urgences

Les mesures législatives apporteront des changements techniques à la loi actuelle afin de refléter la consolidation du Bureau de la Prévention et du Contrôle des Incendies (OFPC) au sein de la Division de la Sécurité intérieure et des Services d'Urgence (DHSES). Cela autorisera l'administrateur des incendies de l'État à instaurer les règles et réglementations nécessaires à la mise en place d'un plan de mobilisation et d'aide mutuelle en cas d'incendie. Cela permettra également la mise à jour de la loi qui actuellement exige que le shérif avertisse le Gouverneur par télégramme lorsqu'il déclare une urgence spéciale dans l'État, pour ainsi faire en sorte que de tels avis soient transmis par fax ou autres méthodes électroniques.

Permission d'accepter les cadeaux en cas d'urgence

Les mesures législatives du Gouverneur permettront également au Bureau de la Gestion des Urgences (OEM) d'accepter toute forme d'aide, y compris les cadeaux en biens et services - mais non pas en argent - d'une source publique ou privée dans le but de se préparer, de répondre ou de se rétablir d'une catastrophe d'État. Afin d'assurer la transparence, l'OEM maintiendra une banque de données des

cadeaux acceptés, laquelle inclura les noms des donateurs et des bénéficiaires, le type d'aide apportée et la valeur de l'aide.

Mise en place du système d'alerte NY-Text

Finalement, ce projet de loi favorisera la mise en place du système NY-Text en offrant l'immunité en matière de responsabilité aux intermédiaires des fournisseurs de services mobiles agissant au nom de l'État quand ils envoient des messages d'alerte. Le système NY-Text permet l'envoi massif de messages d'alerte à tous les téléphones sans fil d'une région donnée avant, durant ou après une urgence. Les mesures législatives accorderont l'immunité aux intermédiaires des fournisseurs de services mobiles en ce qui a trait aux conséquences survenant de la transmission ou de l'échec de la transmission d'une alerte lorsque le fournisseur agit raisonnablement et de bonne foi. Cela supprime un obstacle pour les contrats avec de potentiels fournisseurs alors que l'État met le système en place.

Pour plus de renseignements, les mesures législatives proposées sont disponibles [ici](#) (rappel du projet de loi [ici](#)).

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418